Charpentier (H/F/X)



Construction - Travaux | Professionnel qualifié

Durée	Tranche d'âge	Finalité	Pratique en entreprise / Alternance	Métier en pénurie / Fonction critique
2 ans	18 à 25 ans 25 ans et +	Diplôme	Oui	Oui

Vous êtes du genre à toucher du bois ? Non pas pour vous rassurer mais parce que vous aimez sentir cette matière et la travailler ? Armé ou armée de vis, de clous et autres outils, vous êtes capable de donner vie et forme à des planches, des poutres et des lattes ? Alors pourquoi ne pas devenir Charpentier ou Charpentière ?

Le Charpentier et la Charpentière **taillent, tracent, assemblent et posent, en atelier et/ou sur chantier, des éléments de charpente et de structures en bois**. Sur base de plans, ils fabriquent les éléments de la charpente. Ils travaillent de manière autonome le bois et les matériaux comme les menuisiers, mais se limitent à certaines pièces comme les charpentes, les bardages et autres structures en bois.

Au cours de cette formation en Professionnel qualifié, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Charpentier :

- **Effectuer les opérations de transformation du bois** : vous apprenez à identifier les différentes opérations de construction de charpentes et structures ainsi que leur chronologie. Vous vous formez aux différentes méthodes d'assemblage mais aussi à l'analyse de plans, de cahiers des charges et des différentes pièces et éléments en bois. Cela vous permet de contrôler et d'examiner des constructions et des structures afin de dresser un bilan de santé du bâtiment et des charpentes et éventuellement planifier des réparations. Vous apprenez à identifier tous les éléments nécessaires à la réalisation d'une charpente et d'autres éléments en bois ce qui vous permet d'établir des bordereaux de commande de matériaux.
- **Travailler en atelier** : vous vous formez à l'utilisation des machines traditionnelles mais aussi à commande numérique, vous préparez, vérifiez et réglez vos outils. Vous apprenez à organiser votre atelier et votre espace de travail ainsi qu'à gérer les stocks de matériaux et de bois en fonction des travaux et ouvrages à fabriquer.
- **Fabriquer des éléments structurels en bois** : vous maîtrisez la procédure de transformation du bois, du plan, des dessins, à la pièce finale. Vous apprenez les différentes techniques de découpage, de débitage, d'usinage en fonction des essences de bois et des pièces souhaitées. Vous réalisez les assemblages et contrôlez la conformité des éléments et de la structure. Vous traitez et placez les éléments additionnels aux pièces de bois, tels que les protections isolantes à l'air et à l'eau, vous traitez le bois et placez les éléments de fixations des charpentes.

- **Travailler sur chantier** : vous apprenez les différentes techniques d'installation et d'agencement d'un chantier. Vous veillez à ce que la sécurité soit bien assurée. Vous préparez les éléments et pièces structurelles au transport et à la livraison sur chantier. Vous apprenez toutes les techniques et méthodes d'assemblage et de montage des différents ouvrages fabriqués. Vous procédez aux montages et assemblages des ossatures, des charpentes, des panneaux, des parois, des planchers, des bardages… vous apprenez à fixer, clouer, visser, boulonner avec les outils adéquats.
- **Gestion de projets de constructions** : vous apprenez à gérer un projet d'ouvrage de charpente dans son entièreté : de la réalisation du métré à la livraison des travaux. Vous préparez les travaux grâce au métré et à l'analyse du cahier des charges, vous réalisez les plans de fabrication et les plans d'exécution à l'aide d'un logiciel CAO/FAO/3D pour la construction bois et la charpente. Vous préparez le chantier et procédez à la pose de la charpente. Vous coordonnez les commandes de matériaux, le travail en atelier, les livraisons sur chantier, l'assemblage et la construction. Vous veillez à la bonne exécution des travaux.

Les Charpentiers travaillent sur des constructions neuves, mais effectuent aussi des travaux de rénovation. Ils sont donc polyvalents puisqu'**ils maîtrisent les nouvelles techniques de travail ainsi que les techniques anciennes liées à la restauration** d'ouvrages du patrimoine. Ils réalisent également des ouvrages de charpente complexes tels que des couronnements ou des noues sur lierne...

Voilà donc une formation bien charpentée qui devrait couvrir toutes vos ambitions professionnelles. Alors si vous voulez vous lancer, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

Pratique en entreprise ?

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

- de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.
- sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h, non-rémunérées.
  Ces heures de stages sont réparties comme suit :
  - 250 heures en 1ère année
  - 250 heures en 2ème année

Métier en pénurie ?

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie ou sous tension » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats ou de candidats qualifiés, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les chercheurs d'emploi peuvent notamment profiter d'une prolongation de la durée des allocations et d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liées au statut de chercheur d'emploi/chômeur.

Cette mention est uniquement valable pour l'année académique 2026-2027.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans une entreprise de construction
Charpentier indépendant / Charpentière indépendante

Débouché(s) future(s) formation(s)

Spécialisation : Entrepreneur en constructions bois *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-en-constructions-bois)* (pour compléter ses compétences et pour créer et gérer son entreprise)

Entrepreneur menuisier *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-menuisier)*

Entrepreneur général *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-general)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prolongation de la durée des allocations pour les chercheurs d'emploi)
Sur le terrain Contact client Travail en équipe Travail en extérieur

Finalité

Diplôme de Professionnel qualifié homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Charpentier et la Charpentière doivent posséder plusieurs qualités :

- **Contact humain** : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : architectes, clients, propriétaires, familles, promoteurs immobiliers, travail d'équipe, fournisseurs…
- **Forme physique** : le métier demande une bonne condition physique puisque vous pouvez être amené à manipuler des outils et des objets lourds et encombrants. Vous travaillez debout et en extérieur sur le chantier. Vous travaillez souvent en hauteur, vous avez un bon équilibre et n'êtes pas sujet au vertige.
- **Flexibilité** : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir parfois en urgence sur chantier. Vous êtes attentif aux délais de réalisation. Vous vous déplacez sur différents chantiers mais travaillez aussi depuis l'atelier.
- **Rigueur et discipline** : vous placez des éléments essentiels au bâtiment puisque vous travaillez sur la structure et la charpente. Vous veillez donc à ce que votre travail respecte bien les normes de sécurité et soit irréprochable. De plus, vous respectez les mesures relatives à votre propre sécurité sur le chantier.
- **Polyvalence** : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets administratifs, sociaux, commerciaux et financiers.

Programme

1ère année :

- C71-C32/31 Formation à la sécurité de bas (8h)
- C71-C32/31 Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)
- C71-C32/31 Analyse, préparation et communication (40h)
- C71-C32/31 Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- C71-C32/31 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (12h)
- C71-C32/31 Evaluation théorique (4h)
- C71-C32/31 Usinage et assemblage de base sans profilage (48h)
- C71-C32/31 Evaluation cadre de base (12h)
- C71-C32/31 Approche des machines à commande numérique (8h)
- C71-C32/31 Evaluation machine numérique (4h)
- C71-C32/31 Usinage et assemblage des bois et panneaux (24h)
- C71-C32/31 Fabrication d'éléments structurels (20h)
- C71-C32/31 Mise en place des éléments structurels sur chantier (20h)
- C71-C32/31 Bardage (24h)

2ème année :

- C71-C33/32 Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
- C71-C33/ 32 BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)
- C71-C33/ 32 Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)
- C71-C33/ 32 Suivi et examen VCA de base (4h)
- C71-C33/ 32 Conception assistée par ordinateur (24h)
- C71-C33/ 32 Gestion de projets - Conception, exécution et fabrication d'éléments structurels (32h)
- C71-C33/ 32 Techniques de rénovation énergétique (16h)
- C71-C33/ 32 Tableur Excel et métrés appliqués (16h)
- C71-C33/ 32 Technologie des ouvrages de charpente à versant (16h)
- C71-C33/ 32 Façonnage et assemblage d'une ferme de charpente (24h)
- C71-C33/ 32 Manutention et mise en œuvre des éléments de charpente (8h)
- C71-C33/ 32 Evaluation ferme traditionnelle (16h)
- C71-C33/ 32 Technologie des ouvrages de charpente avec raccords – Arétiers - Pannes - Empanons (12h)
- C71-C33/ 32 Façonnage et assemblage d'un raccord de versant (24h)

C71-C33/ 32 Evaluation raccords de versants (8h)

- C71/ 32 Ouvrages de charpentes complexes (32h)
- C71/ 32 Patrimoine et charpente (32h)
- C71/ 32 Remplacement - Réparation - Renforcement d'un ouvrage de charpente (20h)
- C71/ 32 Evaluation réparation de charpente (12h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

- Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(https://www.enseignement.be/parcours-dapprentissage/secondaire-ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563)* ;
- Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :
  - Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;
  - Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;
  - Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

- L'inscription aux cours est ouverte **jusqu'à 3 mois après le début des cours** *(https://www.ifapme.be/actualites/dates-rentree)*. Il est possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 350 et 450€ ou plus.
- Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation : consultez les modalités d'inscription pour l'année 2026-2027 *(https://www.ifapme.be/inscriptions2026)*.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et que vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/penurie)*, une **attestation d'inscription au FOREM** *(https://www.leforem.be/)* pour profiter d'une éventuelle dispense.

Trouver un stage

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.
Pour préparer votre convention de stage ou en cas de difficultés pour trouver une entreprise-formatrice, contactez un Service Alternance IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

Sites de formation

Gembloux - G1, Braine-le-Comte.